



COMMUNIQUE CONJOINT

1. Sur invitation de Son Excellence Monsieur Luiz Inacio LULA da SILVA, Président de la République Fédérative du Brésil, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, a effectué une Visite officielle au Brésil, les 4 et 5 août 2010.
2. Au cours de leurs entretiens, les deux Chefs d'Etat ont procédé à un large tour d'horizon, aux plans bilatéral et international, sur les questions et sujets d'intérêt commun. Ils se sont félicités de leur totale convergence de vues sur les sujets et questions abordés.
3. Sur le plan bilatéral, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'excellence des liens d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays et leurs peuples, depuis cinquante ans, à la suite de la reconnaissance officielle de l'indépendance du Cameroun par le Brésil, le 25 janvier 1960. Ils ont décidé de marquer un temps fort de ces relations, à travers l'organisation d'une « Semaine Cameroun-Brésil », qui aura lieu à Yaoundé en 2011. Les dates et activités y relatives seront arrêtées, de commun accord, par les deux parties.
4. Les Présidents ont manifesté leur satisfaction avec la coopération éducationnelle qui est augmentée aux niveaux de graduation et de post-graduation. En plus, la nouvelle invitation brésilienne pour des professeurs visitants camerounais au cours de l'année 2011 contribuera pour l'enseignement de l'histoire et de la culture africaines dans des universités brésiliennes.
5. Les deux Chefs d'Etat sont convenus d'approfondir et de dynamiser la coopération multiforme entre leurs deux pays, dans tous les secteurs. A cet égard, les deux pays ont élargi le cadre juridique de référence de leurs relations interétatiques et des partenariats subséquents, en signant des Protocoles d'accords et d'autres instruments juridiques dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, de la culture, du tourisme, et de l'encadrement des activités rémunérées des personnes à charge du personnel diplomatique et administratif en poste dans leurs missions diplomatiques accréditées dans l'un et l'autre pays. Le Mémoire d'entente entre le Ministère de la santé du Cameroun et la Fondation Oswaldo Cruz du Brésil, qui portera entre autres



sur la fabrication des anti-rétroviraux a également été mis au point et est prêt pour signature. Outre les accords qui viennent d'être évoqués, les négociations se poursuivent au sujet des Protocoles d'accords dans le domaine de l'aviation civile et en matière d'entraide judiciaire.

6. S'agissant de la coopération technique, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur détermination à faire explorer le champ des possibilités qui s'offrent, à travers l'Agence Brésilienne de Coopération (ABC), et à assurer un suivi permanent des résolutions de la 3^{ème} Session de la Commission Mixte Cameroun-Brésil, tenue à Brasilia en février 2010.
7. Concernant les Rencontres Economiques Brésil-Cameroun, dont la première édition a été organisée au cours de cette visite officielle, les deux Chefs d'Etat ont relevé l'importance de cette plate-forme d'échanges, qui constitue un cadre idoine de dynamisation d'une coopération économique mutuellement bénéfique, dans des domaines porteurs. Ils ont apprécié les résultats et engagements positifs déjà annoncés entre les partenaires brésiliens et camerounais, et prescrit que soit envisagée la facilitation de la circulation des promoteurs d'affaires se rendant dans l'un ou l'autre pays. Au regard des progrès technologiques réalisés et de l'expérience acquise par le Brésil dans plusieurs domaines stratégiques, ils ont encouragé les différents acteurs et opérateurs économiques de leurs pays respectifs à multiplier les contacts, à travers les échanges commerciaux, l'exploration des opportunités d'investissement et, l'organisation de rencontres dans l'un ou l'autre pays.
8. Sur le plan international, les deux Chefs d'Etat ont échangé sur les sujets relatifs à la paix et à la sécurité en Afrique, la coopération Sud-Sud et la gouvernance mondiale.
9. Les deux Chefs d'Etat ont ainsi affirmé l'engagement de leurs pays à concourir au respect des principes et des valeurs de portée universelle qu'ils partagent, à l'échelle mondiale. Face aux foyers de tensions en Afrique et dans le monde, ils ont réitéré la nécessité, d'une part d'œuvrer pour la promotion et le renforcement des mécanismes de prévention et de règlement pacifique des conflits interétatiques et, d'autre part de s'impliquer dans les



opérations de maintien de la paix ou d'assistance humanitaire aux populations sinistrées ou victimes des conflits. Dans cette optique, ils ont marqué l'importance de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) d'AWAE au Cameroun. De même, ils ont résolu d'œuvrer pour la sécurisation des espaces maritimes du Golfe de Guinée. Ils ont, par ailleurs réitéré la solidarité de leurs pays, de leurs Gouvernements et de leurs Peuples en faveur de Haïti en réaffirmant leur engagement à l'endroit de ce pays sinistré.

10. En ce qui concerne la gouvernance mondiale, les deux Chefs d'Etat ont sollicité de la Communauté internationale qu'elle renforce la participation des pays émergents et des pays en voie de développement aux instances de prise de décision, telles que le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ils ont aussi souligné la nécessité d'une réforme des organisations financières internationales. Les Présidents ont réaffirmé leur engagement à une conclusion rapide, équilibrée et orientée vers le développement pour le Cycle de Doha de l'Organisation Mondiale du Commerce. Ils sont également convenus qu'une bonne conclusion de ce Cycle de négociations renforcerait la crédibilité et la légitimité du système commercial multilatéral face à des pressions protectionnistes. Ils ont, de même, souligné l'importance d'un engagement soutenu et solidaire de la communauté internationale pour renforcer sa lutte contre le terrorisme.

11. Après avoir réaffirmé le caractère déterminant de la solidarité Sud-Sud comme stratégie efficace d'action pour se rapprocher de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, fixés par l'Organisation des Nations Unies, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur convergence de vues sur la question des changements climatiques et celle de l'exigence de développement de sources d'énergies renouvelables. Ils ont, également, réaffirmé leur adhésion commune au processus de renforcement du partenariat stratégique et de coopération inter-régionale entre les Etats du Continent Africain et ceux de la Région d'Amérique du Sud, à travers les Conférences de l'Association des Pays d'Afrique et d'Amérique du Sud (ASA), dont le troisième sommet est prévu en février 2011 en Libye, après celui tenu à l'île Margarita au Venezuela, en septembre 2009.



12. Au cours de son séjour au Brésil, le Président de la République du Cameroun, Son Excellence Monsieur Paul BIA, a rendu des visites de courtoisie aux Hauts Dirigeants des Institutions Constitutionnelles que sont les Honorables Présidents du Sénat Fédéral, de la Chambre des Députés et de la Cour Suprême du Brésil.

13. Il a adressé ses félicitations au Brésil pour sa qualification en vue de l'organisation des importantes échéances sportives internationales que sont la Coupe du Monde de Football de 2014 et les Jeux Olympiques de 2016, et formulé des vœux ardents de réussite pour tous ces rendez-vous mondiaux.

14. Le Président de la République du Cameroun a tenu à exprimer, au nom du Peuple camerounais, sa profonde reconnaissance au Président de la République Fédérative du Brésil, Son Excellence Monsieur Luiz Inacio Lula da Silva, au Gouvernement et au Peuple brésilien, pour l'accueil chaleureux et fraternel et pour toutes les marques d'attention particulière dont Lui-même, son Epouse et sa délégation ont bénéficié, tout au long de cette importante visite officielle.